

RENOVATION DE LA CRECHE ET AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE JEUX.

CCTP – MENUISERIES ALUMINIUM

INTRODUCTION

Le présent document donne une description générale des ouvrages.

L'entrepreneur adjudicateur du présent s'engage à exécuter tous les travaux nécessaires à la perfection des ouvrages afin qu'ils présentent une conformité en tout point aux règles de l'Art, aux textes et règlements en vigueur.

L'entrepreneur devra se soumettre aussi bien pour la qualité du matériel que pour l'exécution des travaux à l'ensemble des DTU, des normes DTU, Avis Techniques, règles de calcul et normes NF applicables au Bâtiment, en vigueur à la date de remise des offres.

PRESCRIPTIONS D'ORDRE TECHNIQUE

L'entrepreneur aura à sa charge :

- la fourniture et la mise en place des éléments huisseries, stores et grilles de ventilation,
- les trous de scellement pour les pattes de fixation dans le béton de scellement par vis à douille,
- le calfeutrement coupe-feu de ses ouvrages,
- tous les scellements pour les menuiseries, les scellements sur murs périphériques exécutés au mortier additionné d'hydrofuge,
- la bonne prise en compte de la remise en état du site avant la réception (protection des mobiliers, nettoyage, remise en état des placoplâtres, des peintures, etc.),
- la protection des éléments en acier par un traitement anti-corrosion,
- la présentation des ouvrages témoins avant la mise en œuvre pour approbation du Maître d'Ouvrage,
- la présentation des plans de fabrication et d'atelier, côtés et indiquant la section des profils, nécessaires à la mise en œuvre de ses prestations,
- de communiquer au couvreur les réservations nécessaires pour ce chantier,
- une visite des lieux obligatoire avant toute remise de devis, visite pour laquelle le Maître d'Ouvrage établira un bon de visite qu'il faudra joindre à la proposition d'offre,
- le respect des réglementations en vigueur pour ce qui est des nuisances sonores.

MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM

Généralité :

Les menuiseries extérieures seront de type « étanchéité améliorée », conformes au classement AEV et aux normes en vigueur. Leurs fiches techniques seront jointes à la proposition d'offre.

RENOVATION DE LA CRECHE ET AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE JEUX.

Les matériaux et équipements des ensembles menuisés, leurs conditions de fabrications, types, dimensions et tolérances, mode d'assemblage, protection anti-corrosion avant mise en œuvre, etc., doivent répondre aux normes NF P 24.301 et 34.351.

Etanchéité ouvrant/dormant par double joint EPDM, qualité marine tournant dans les angles.

Les menuiseries seront posées sur des murs en pierre+enduit, avec une reprise des doublages sur ossature métallique et reprise des peintures si nécessaire.

Le système de rotation des châssis et portes battants est assuré par des fiches réglables sur l'ouvrant avec cache-fiches laqué blanc.

Les accessoires visibles seront de la même teinte que les profilés.

L'entrepreneur devra fournir les avis techniques CSTB visant le procédé et l'usine de fabrication, les caractéristiques des vitrages, les plans de fabrications, etc.

Les vitrages employés pour les menuiseries seront de type gamme de chez Saint-Gobain, ou équivalent, de caractéristiques :

Vitrages :

Double-vitrage à isolation thermique renforcée, à faible émissivité et à contrôle solaire :

- épaisseur 24mm (4/16/4),
- composition 4mm de verre extérieur de type Planilux, 16mm d'Argon, 4mm de verre intérieur de type Planitherm Futur N,
- coefficient thermique $U_g=1,2W/m^2.K$,
- facteur solaire $g=0,64$.

Double vitrage retardateur d'effraction et de protection des biens et des personnes :

- épaisseur 27mm (6/12/44,2),
- composition 6mm de verre extérieur de type Planilux, 12mm d'Argon, 9mm de verre intérieur de type Stadip Protect 44.2 Planitherm Futur N,
- coefficient thermique $U_g=1,3W/m^2.K$,
- facteur solaire $g=0,61$,
- ce vitrage sera posé dans le cas de menuiserie sans fermeture.

Description des menuiseries :

L'ensemble des menuiseries créées seront réalisées à l'identique de l'existant (teinte laqué blanc, façon de moulures, profilés rapportés collés pour façon de petits bois sur les vitrages, style de quincaillerie, etc.).

RENOVATION DE LA CRECHE ET AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE JEUX.

Fenêtres :

Caractéristiques techniques :

- profilés à rupture de pont thermique,
- coefficient thermique $U_w=1,7W/m^2.K$,
- affaiblissement acoustique $RA=42dB$,
- facteur solaire 0,44,
- paumelles adaptées et assorties sur chaque vantail,
- poignée simple sur socle platine,
- compris plaque de fixation, crémone, gâche, joint d'étanchéité, parcloles arrondies, assemblages, visserie inox, etc.,
- finition par un laquage blanc de qualité spéciale « bord de mer » (qualimarine),
- double vitrage selon description ci-dessus.

Y compris fourniture et mise en place des grilles de ventilation nécessaires suivant les pièces.

Types, nombre d'ouvertures, localisations et dimensions selon visite et relevés sur place de l'entreprise.

Stores solaires :

Le type de stores solaires manuels intérieurs, les dimensions et les caractéristiques de mise en place seront déterminés par l'entreprise selon la visite et les relevés sur place, et précisés avec la proposition d'offre.

DIVERS

Nettoyage de chantier :

Nettoyage journalier par toutes les entreprises présentes sur le chantier pendant la durée des travaux, y compris chargement et évacuation des gravats.

Le nettoyage journalier n'exclut pas le nettoyage à réaliser en fin de travaux.

Hygiène et sécurité :

Prévoir l'installation de chantier selon les normes et règlements en vigueur concernant la sécurité des travailleurs.

Respect des prescriptions d'hygiène et de sécurité selon la réglementation en vigueur, la loi n°93.1418 du 31/12/93 et ses décrets d'application.

D.O.E. – D.I.U.O. :

Etablissement et remise en 3 exemplaires dans un délai de 1 mois maximum à compter de la réception des travaux d'un D.O.E. complet.

Un des exemplaires sera remis au Coordinateur SPS pour joindre au D.I.U.O.